Image not found or type unknown

Fin de contrat abusif dans un hopital

Par **Cyrilnet**, le **16/05/2011** à **19:53**

Bonjour,voici mon histoir etant au chomage en avril 2010 le polemploi me propse une place dans un hopital en cdd de 6 mois en t en qu electricien qualifie au service atelier , je prend rendez vous avec le directeur qui me prend pou un cdd les 6 mois ce passe et le directeur me demande de rester 9 mois de plus avec titularisation au depart en retraite d un de mes colleque au 1 er juillet 2011 mes je dois etre polyvalent ce que. Je suis donc me voila parti pour 9 mois de peinture intense et je me mets a refaire tous les service et chambre avec des delais tres court car il perde de l argent donc je bosse . Mon contrat ce termine le 30 juin et donc je devais etre titulariser et avant hier je recoi un recommander disant que mon contrat ete fini , je me suis bien fais avoir car le drh et le directeur m avais promi l embauche mes maintenent que tous son hopital a ete rafraichi pas chere il me vire comme un mal propre que puije faire et sur quel base l attaquer merci pour votre reponce

Par **P.M.**, le **16/05/2011** à **20:55**

Bonjour,
Si vous n'avez aucune promesse d'embauche écrite, je ne vois pas quel recours vous pourriez exercer...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés